Ministry of Transportation

Office of the Minister

777 Bay Street, 5th Floor
Toronto, ON M7A 1Z8
416 327-9200
www.ontario.ca/transportation

Ministère des Transports

Bureau de la ministre

777, rue Bay, 5e étage
Toronto ON M7A 1Z8
416 327-9200
www.ontario.ca/transports

Ontario

Le 3 novembre 2022

107-2022-4087

M. Larry Miller
Président par
intérim
Owen Sound Transportation Company, Limited
717875 Highway 6
Owen Sound, ON N4K 5N7

Monsieur Miller,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement pour 2023-2024 en ce qui concerne la Société de transport d'Owen Sound (OSTC).

En tant que président, vous jouez un rôle essentiel pour permettre à l'OSTC de remplir son mandat. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme continuent de correspondre aux priorités et à l'orientation de notre gouvernement. En tant qu'organismes du gouvernement de l'Ontario, les entreprises opérationnelles sont censées agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario et veiller à ce que les contribuables en aient pour leur argent. Les entreprises opérationnelles sont également tenues d'adhérer aux politiques et aux directives du gouvernement.

La présente lettre expose mes attentes à l'égard de l'OSTC pour 2023-2024, conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations. En voici les priorités :

1. **Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**
 - Rechercher des occasions de générer des revenus au moyen de partenariats, lorsque c'est possible.
 - Rechercher des gains d'efficacité et des économies grâce à des pratiques innovantes ou à l'amélioration de la durabilité des programmes.
 - Fonctionner dans les limites des dotations financières de l'organisme.
 - Respecter les directives applicables en matière de centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'harmonisation des contrats pour les achats prévus et en cours, les pratiques comptables et les mesures provisoires en matière de biens immobiliers pour les bureaux de l'organisme.
 - Exploiter les résultats de référence pour atteindre les objectifs fixés par les stratégies et les directives en matière de rémunération.

2. **Transparence et reddition de comptes**
 - Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables

et produire des rapports qui assurent la transparence et la reddition de comptes.
- Respecter les normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des audits, le cas échéant.
- Rechercher des compétences, des connaissances et de l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la reddition de comptes de l'organisme.

3. **Gestion des risques**
 - Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques de l'organisme, y compris les incidences de la COVID-19 et tout risque d'urgence à venir.

4. **Gestion du personnel**
 - Optimiser votre capacité organisationnelle pour soutenir la meilleure prestation possible de services publics, y compris le redéploiement de ressources vers des domaines prioritaires, selon les besoins.
 - Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en étudiant les possibilités de déménagement d'organismes nouveaux ou existants dans des collectivités où les coûts sont moindres.

5. **Diversité et inclusion**
 - Élaborer et encourager des initiatives de diversité et d'inclusion en promouvant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
 - Adopter un processus d'engagement à l'inclusion afin de s'assurer que toutes les voix sont entendues pour éclairer les politiques et la prise de décision.

6. **Collecte des données**
 - Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décision, le partage et la communication de renseignements, afin de fournir des rapports axés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services.
 - Augmenter le partage de données avec ApprovisiOntario selon les besoins relativement aux dépenses et à la planification des achats, aux ententes contractuelles et aux relations avec les fournisseurs, afin de faciliter la prise de décisions fondées sur des données.

7. **Prestation numérique et service à la clientèle**
 - Explorer et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.
 - Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris en poursuivant les méthodes de prestation qui ont évolué depuis la COVID-19.

Les priorités ci-dessus sont valables dans l'ensemble du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour plus de détails sur chaque priorité.

En plus de ces priorités gouvernementales, je m'attends à ce que l'OSTC continue à fournir un transport par traversier sûr, efficace et fiable dans le nord de l'Ontario en tant

que propriétaire-exploitant du M.S. Chi-Cheemaun, qui dessert les communautés de Tobermory et South Baymouth et du M.V. Niska 1, qui dessert les communautés de Moosonee et de Moose Factory Island. En outre, l'OSTC a le mandat de continuer à fournir des services de gestion des navires pour assurer le service de transport de l'île Pelée du MTO pendant la saison de navigation de mai à octobre et d'administrer le service aérien quotidien entre l'île Pelée et le continent de l'Ontario pendant les mois d'hiver.

Voici maintenant plusieurs priorités propres à l'OSTC.

Atteindre l'excellence en matière de gouvernance et de reddition de comptes

1. Prioriser le respect de la Loi sur les sociétés par actions, du règlement et de la Directive concernant les organismes et les nominations. Toujours mener les activités de l'organisme conformément à toutes les directives applicables du CT/CGG et du ministère des Finances, ainsi qu'à toute autre mesure législative applicable;

2. Réaffirmer les responsabilités du conseil d'administration de l'OSTC en ratifiant un protocole d'entente avec le MTO;

3. Renforcer l'efficacité du conseil d'administration par la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance basé sur les compétences afin d'améliorer la gouvernance, la reddition de comptes, la supervision et la prise de décision efficace de l'agence;

4. Favoriser une approche proactive de la gouvernance par la présentation en temps voulu de rapports et de plans, notamment en collaborant avec le MTO pour le plan d'activité 2023-2024 dans le cadre du plan stratégique quinquennal;

5. Veiller à ce que l'organisme respecte toutes les procédures d'approbation et d'examen, ainsi que les cadres établis entre l'organisme et le ministère (par exemple, le processus d'analyse de rentabilisation) afin de garantir la collaboration dès le début, des soumissions dans les délais et la correspondance avec les priorités établies

6. Établir un processus amélioré de surveillance des risques, y compris la mise en place d'un programme de gestion du risque d'entreprise;

7. Rendre compte d'un plan de gestion des immobilisations pour soutenir la viabilité à long terme de l'organisme et l'état de bon fonctionnement des actifs, et réduire l'entretien courant;

8. Entreprendre un examen des politiques de l'organisme en matière de ressources humaines, d'information et de finances afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux directives gouvernementales applicables;

9. Produire des rapports sur les mesures de performance améliorées, y compris une stratégie de collecte de données basée sur la technologie et des processus de suivi et d'évaluation pour tous les produits et services;

10. Garantir le respect des procédures appropriées en ce qui concerne l'obligation de consultation lors de la mise en œuvre de projets ayant un impact sur les

communautés autochtones;

Excellence opérationnelle dans la fourniture de services de traversier efficaces, sûrs et fiables

11. Veiller à ce que le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités en matière d'attraction, de perfectionnement et de rétention des talents, notamment en travaillant avec le ministère des Transports pour le recrutement d'un président et chef de la direction;

12. Mettre en œuvre des initiatives et des programmes de recrutement afin d'attirer, de perfectionner et de retenir les talents au moyen de stratégies efficaces de gestion du personnel et de la relève qui permettent de constituer une main-d'œuvre solide, diversifiée et inclusive;

13. Mettre en œuvre des stratégies et des initiatives visant à favoriser une main-d'œuvre efficace et très performante tout en soutenant la santé, la sécurité et le bien-être du personnel afin de favoriser une culture d'entreprise et un environnement de travail positifs;
14. Veiller à ce que la sécurité des activités pour les clients et les communautés demeure la priorité absolue par la mise en œuvre de pratiques exemplaires et de processus d'amélioration continue, et le respect de la réglementation applicable en matière de santé et de sécurité, y compris en matière de sécurité environnementale, notamment en fournissant au ministère des mises à jour régulières sur les initiatives en matière de santé et de sécurité;

15. Terminer le dragage de la rivière Moose, y compris l'élaboration d'un protocole de participation communautaire avec la région de Moose Factory Island/Moosonee pour s'assurer que le service Niska 1 continue à répondre aux besoins de la collectivité;

16. Prendre en compte la sécurité des femmes et des filles autochtones et des autres groupes marginalisés dans la planification, la conception et la fourniture des services de transport et prendre des mesures pour lutter contre l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains (par exemple par la formation des employés de première ligne, la sensibilisation du public, des politiques de signalement), conformément aux appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et à la Stratégie ontarienne de lutte contre la traite des personnes;

17. Prendre en compte les besoins des populations vulnérables et mal desservies, y compris les personnes racisées, les Autochtones et les personnes handicapées, dans la planification, la conception et la mise en place de transports sûrs, équitables et accessibles;

18. Continuer à promouvoir le développement économique et à y contribuer dans les collectivités locales desservies par l'OSTC par un climat d'affaires positif et l'amélioration et la promotion du secteur du tourisme au moyen de partenariats avec les collectivités locales et les parties prenantes régionales.

J'ai hâte de voir comment ces priorités se traduiront dans le prochain plan d'affaires de l'organisme et dans ses activités courantes.

Merci à vous et à vos collègues du conseil d'administration pour votre engagement continu envers l'OSTC. Votre travail et votre soutien constant sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Eric Doidge, sous-ministre adjoint, division des opérations, à l'adresse Eric.Doidge@ontario.ca ou au 416 327-9044.

Cordialement,

Caroline Mulroney
Ministre des Transports